

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 23 00007

Date de dépôt : 15 mai 2023

Demandeur : Monsieur HAMIRIFOU Halim

Pour : construction d'une maison individuelle
comprenant deux logements, un garage,
une terrasse couverte et clôtures

Adresse terrain : lotissement la clef des Champs,
lot n°14, Font de Carles à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : A 1513

ARRÊTÉ - 2023 - 60

accordant un permis de construire au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions, présentée le 15 mai 2023 par Monsieur HAMIRIFOU Halim demeurant 6 bis, lotissement « la clef des Champs » 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la Commune sous le numéro PC 004 110 23 00007,

Vu l'avis de dépôt du permis de construire, affiché en mairie le 16 mai 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 05 juin 2023 et les pièces complémentaires déposées par le pétitionnaire en date du 29 juin 2023,

Vu le projet objet de la demande consistant en la construction d'une maison individuelle comprenant deux logements pour une surface de plancher créée de 150 m², un garage, une terrasse couverte et l'édification de clôtures, sur un terrain de 691 m² situé lotissement « la clef des Champs », lot n°14, Font de Carles, 04510 MALLEMOISSON et cadastré A 1513,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 17 juillet 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Le permis de construire est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Article 2 : L'Électricité en Réseaux - ENEDIS - avis du 26 mai 2023 annexé à l'arrêté. La puissance de raccordement sera de 2x12 kVA monophasé.

Article 3 : Réseau de distribution d'eau potable et Assainissement - Provence Alpes Agglo : avis du 08 juin 2023 annexé à l'arrêté.

Le 18 juillet 2023,

Le Maire



Jean-Paul COMTE